G E O M E T R E S E X P E R T S A S S O C I E S
Détenteurs des archives des Cabinets TOULZE, RICHELME, DUVERNEY et CASAUCAU
S.E.L.A.R.L., au capital de 137200 euros - R.C. 410.597.488 - SIRET 410.597.488.000.49
N° d'inscription à l'Ordre : 2012C00009
Foncier - Urbanisme - Copropriété - Division en Volumes - Plans d'intérieurs - Estimation - Expertise
Etude VRD - Implantation - Suivi de chantier - DAO
géotech CONSEILS VENCE
GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALUATEUR SUCCESSION

N° V18-228

COMMUNE DE OPIO

Lieu dit: "Les Combes - Les Bruisses"
Section: C - Nos 249 et 641

Propriété S.C.I. M.I.G. 2

Contenance Cadastrale = 2ha35a27ca

PLAN ALTIMETRIQUE PARTIEL

Etat des lieux en date du 07/12/2018

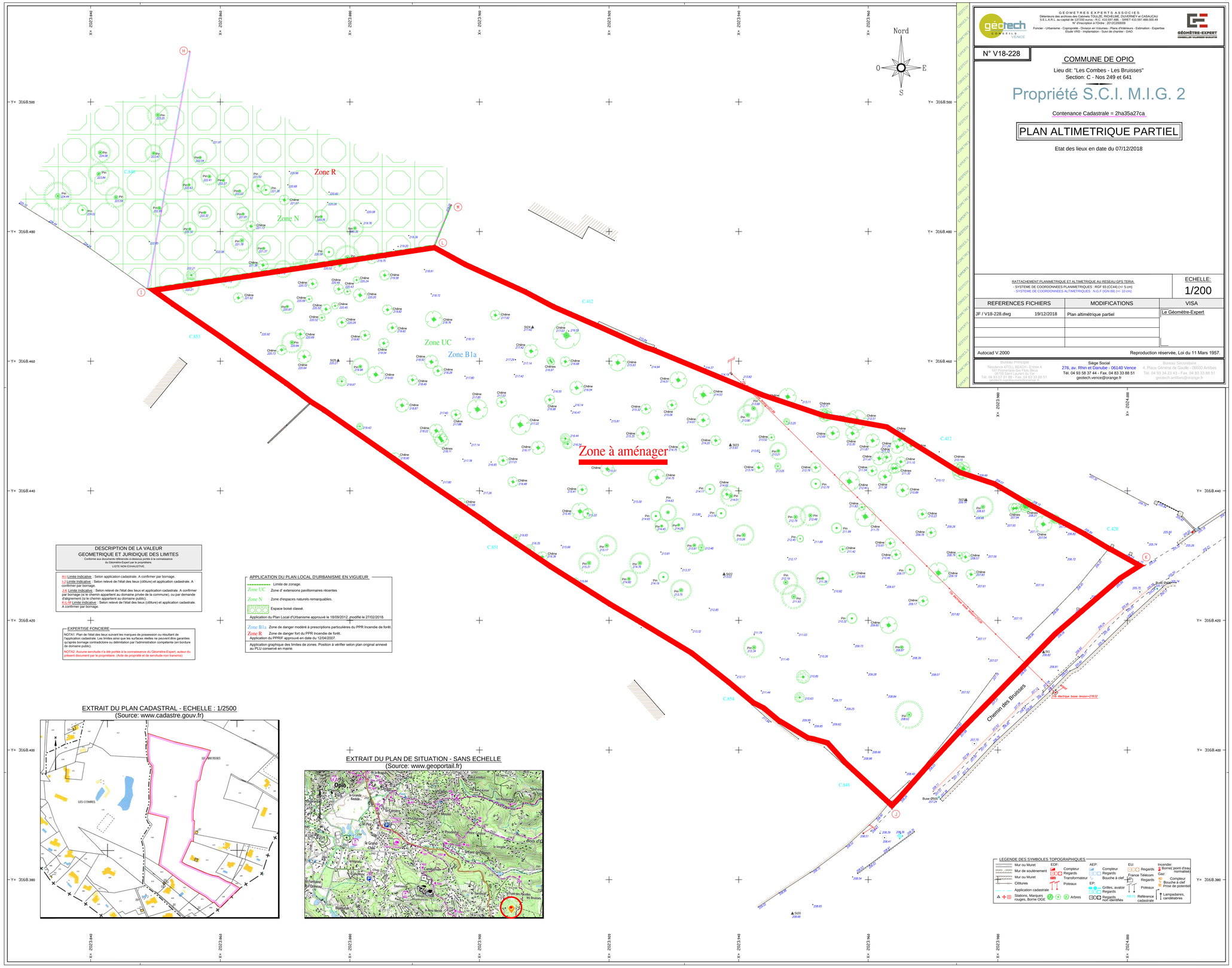

RATTACHEMENT PLANIMETRIQUE ET ALTIMETRIQUE AU RESEAU GPS TERIA
- SYSTEME DE COORDONNEES PLANIMETRIQUES : RGF 93 (CC44) (+/- 5 cm)
- SYSTEME DE COORDONNEES ALTIMETRIQUES : N.G.F (IGN 69) (+/- 10 cm)

ECHELLE: 1/200

REFERENCES FICHIERS		MODIFICATIONS	VISA
JF / V18-228.dwg	19/12/2018	Plan altimétrique partiel	Le Géomètre-Expert

Autocad V.2000

Reproduction réservée, Loi du 11 Mars 1957.

Bureau Principal
Résidence ATOLL BEACH - Entrée A
167 Promenade des Pins Bleus
06150 CANNES LA BOCCA
Tél. 04 93 07 91 88 - Fax. 04 93 33 88 51
geotech.saintlaurent@orange.fr

Siège Social
276, av. Rhin et Danube - 06140 Vence
Tél. 04 93 58 37 44 - Fax. 04 93 33 88 51
geotech.vence@orange.fr

Bureau Secondaire
4, Place Général de Gaulle - 06600 Antibes
Tél. 04 93 34 23 43 - Fax. 04 93 33 88 51
geotech.antibes@orange.fr

DESCRIPTION DE LA VALEUR GEOMETRIQUE ET JURIDIQUE DES LIMITES

Conforme aux documents référencés ci-dessous portés à la connaissance du Géomètre-Expert par le propriétaire.
LISTE NON EXHAUSTIVE.

H-I Limite indicative : Selon application cadastrale. A confirmer par bornage.
I-J Limite indicative : Selon relevé de l'état des lieux (clôture) et application cadastrale. A confirmer par bornage.
J-K Limite indicative : Selon relevé de l'état des lieux et application cadastrale. A confirmer par bornage (si le chemin appartient au domaine privée de la commune), ou par demande d'alignement (si le chemin appartient au domaine public).
K-L-M Limite indicative : Selon relevé de l'état des lieux (clôture) et application cadastrale. A confirmer par bornage.

EXPERTISE FONCIERE

NOTA1: Plan de l'état des lieux suivant les marques de possession ou résultant de l'application cadastrale. Les limites ainsi que les surfaces réelles ne peuvent être garanties qu'après bornage contradictoire ou délimitation par l'administration compétente (en bordure de domaine public).

NOTA2: Aucune servitude n'a été portée à la connaissance du Géomètre-Expert, auteur du présent document par le propriétaire. (Acte de propriété et de servitude non transmis)

APPLICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME EN VIGUEUR

Limite de zonage.
Zone UC — Zone d' extensions pavillonnaires récentes
Zone N — Zone d'espaces naturels remarquables.
Espace boisé classé.

Application du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 18/09/2012, modifié le 27/02/2018.

Zone B1a — Zone de danger modéré à prescriptions particulières du PPR Incendie de forêt.
Zone R — Zone de danger fort du PPR Incendie de forêt.

Application du PPRIF approuvé en date du 12/04/2007.

Application graphique des limites de zones. Position à vérifier selon plan original annexé au PLU conservé en mairie.

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL - ECHELLE : 1/2500
(Source: www.cadastre.gouv.fr)

EXTRAIT DU PLAN DE SITUATION - SANS ECHELLE
(Source: www.geoportail.fr)

Opio
Le Bar
Les Combes
Le Foudroyé
Pierre Grande
Le Vergier
Le Grand Chêne
Bois d'O
Le Grand Radde
Le Grand Chêne
Le Vallon
Les Clapiers
Les Bruisses
Les Bruisses
Les Bruisses